

**Co-construction et contractualisation : il faut dépasser les injonctions contradictoires !
Retour des journées nationales des professionnels de l'IRDSU**

L'IRDSU a réuni les acteurs de la politique de la ville lors de ses 14èmes Journées Nationales qui ont eu lieu à Strasbourg les 13 et 14 juin. La ou plutôt les coopérations, qui sont l'ADN de la politique de la ville et, plus largement, du développement territorial en ont été le fil rouge. Ces journées ont aussi été l'occasion d'échanger sur l'actualité de la politique de la ville et de confronter l'avis de plus de 100 territoires réunis dans la capitale du Grand Est.

Les échanges lors des tables rondes, ateliers et visites "hors les murs" ont rassemblé habitants, élus, professionnels et acteurs associatifs ; ils ont bénéficié de l'éclairage de professionnels, de chercheurs et de consultants Allemands, Belges, Marocains et Suisses ; tous ont convergé vers le rappel d'une évidence : sans coopération(s) il n'y a pas de développement territorial et moins encore, sans association des premiers concernés, à savoir les habitants et acteurs impliqués dans la vie locale.

Plus encore, face à l'éclatement de plus en plus marqué des sociétés, les tensions voire les contradictions entre les nécessités d'une véritable co-construction des politiques de cohésion sociale et une demande de plus en plus prégnante d'individualisation des parcours, ont été pointées.

Les professionnels qui ne souhaitent pas opposer le renforcement d'une capacité d'action collective et la construction de réponses individuelles, rappellent que cette dimension collective est indispensable à l'émergence de projets de territoires co-construits. Eux seuls pourront apporter des réponses aux enjeux des grandes transitions. Les pratiques des professionnels du développement social urbain habitués à l'animation d'écosystèmes-complexes et à l'expérimentation peuvent utilement alimenter cette nouvelle phase de co-construction.

Pour réussir ce défi, les territoires auront également besoin d'un appui de l'ingénierie de l'Etat à l'échelon national comme au plus près des territoires. Or, cette dernière tend malheureusement à s'amenuiser. Les professionnels espèrent que la création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires comme les restructurations de l'ingénierie de l'Etat local, tiendront compte de l'ensemble de ces enjeux et ce, pour l'ensemble des territoires fragiles.

A ce titre, ils invitent le législateur à tirer des enseignements des expériences passées, notamment celle du Contrat de ville qui avait une vocation globale et qui se voulait déjà d'une certaine manière "contrat unique". Tous les acteurs ont, ô combien, pu vérifier le fait que la contractualisation, si elle est nécessaire, est insuffisante si elle n'est pas associée à un projet commun, de territoire, durable, participatif et solidaire. Trop de signataires ont vu se résumer leur implication dans le contrat de ville à leur simple émargement. Concernant la méthode, n'eût-il pas été plus judicieux de s'attacher à corriger les failles du système actuel plutôt que de repartir vers une nouvelle restructuration qui ne manquera pas de déstabiliser de nouveau les territoires, si ce n'est les fragiliser ?

Les professionnels espèrent unanimement que la séquence actuelle d'absorption du CGET, créé il y a à peine 5 ans et qui voulait « rompre avec une approche sectorielle des politiques publiques pour privilégier une réflexion transversale », par l'ANCT tout comme celle des restructurations de l'Etat départemental et régional n'immobiliseront pas les capacités d'ingénierie trop longtemps : les habitants des quartiers n'ont pas de temps à perdre.

L'IRDSU qui appelait depuis longtemps à la prise en compte des réalités de la vie associative et de la temporalité des projets associatifs, a, par ailleurs, salué les annonces relevant de la simplification administrative et de la sécurisation du secteur associatif notamment celle du développement des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO).

Enfin, les professionnels se sont également inquiétés de voir la lutte contre les discriminations sortir des radars nationaux malgré les nombreuses prises de paroles sur ce thème. L'ACSE puis le CGET sont parvenus à accompagner le développement et la structuration de cette politique publique sur certains territoires qui portent des démarches bien souvent exemplaires en la matière.

Que sera-t-il demain proposé pour apporter un appui aux territoires dans l'élaboration puis la conduite d'une politique antidiscriminatoire efficace ? Quel en sera le rattachement ? La question du portage n'est pas accessoire. L'IRDSU, ayant largement contribué au débat public sur le sujet, est tout à fait disposé à témoigner des expériences de terrain réussies.

Le Conseil d'Administration de l'IRDSU

Contacts presse :

Khalid Ida Ali, Président 06 04 59 10 30

Karine Dupuy, Déléguée générale 06 19 57 18 10